



## **Appel à projet de recherche 2018 « Islam, Religion et Société »**

Ministère de l'intérieur

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

### **Projet n°26-2018 : Les salons musulmans en France et en Belgique : économie et réseaux socioreligieux (/1an).**

En 1983 se déroulait le premier « Rassemblement annuel des Musulmans de France » (RAMF, org. *Musulmans de France*), qui depuis, s'est tenu chaque année et a pu rassembler jusqu'à plus de 100.000 personnes au Bourget (93). Des centaines d'exposants, de bénévoles et de conférenciers animent différents espaces où se croisent commerce, débats sur le statut de l'islam en/de France et activités pieuses. C'est aussi une tribune pour divers représentants de l'islam, français ou étrangers.

Sur la base de ce succès, les salons à caractère confessionnel musulman se sont développés ces dernières années en France et en Belgique, en plus des déclinaisons régionales du RAMF. Des thématiques les plus générales (type « salons des musulmans ») aux thématiques plus ciblées (« Hajj Expo », devenue « Step Expo » en 2018), des fédérations musulmanes historiques aux mouvances non-représentées au CFCM, des plus anciens salons aux plus récents, de plus en plus d'acteurs du champ socioreligieux musulman francophone organisent leur salon, essayant d'attirer fidèles et clients. Ces salons se déclinent désormais à l'échelle régionale ou locale (Rassemblement Annuel des Musulmans du Nord à Lille, du Sud à Marseille, de Lorraine à Mulhouse etc.). Ce phénomène participe de la visibilité du culte musulman dans les territoires.

### **Ressorts socio-économiques et logiques de programmation**

Il s'agira particulièrement d'en étudier les ressorts socio-économiques et les réseaux socioreligieux qu'ils mettent en jeu. Qui sont les organisateurs de ces événements, du plus important d'entre eux aux moins connus ? Quelle logistique (fonds propres, administration, bénévolat...) est déployée et quelles sont les retombées socio-économiques de tels événements ? Quels sont les profils et les attentes des clients de ce type d'événements ? Quels sont les contenus des programmations qu'affichent ces différents salons ? Quelles logiques de choix se dégagent de la sélection des invités non-musulmans ? Quelle influence éventuelle peut avoir ces salons sur les populations qui les fréquentent et existe-t-il, outre le profit économique, un profit symbolique pour les fédérations ou associations culturelles qui les organisent ? Ces événements permettent-ils de densifier les réseaux socioreligieux et de recruter de nouveaux membres actifs etc. ? En 35 ans, ces rassemblements ont connu des transformations : leaders, thèmes, modalités d'organisation, portée, financements, niveau de fréquentation. Une partie importante de l'étude devra être consacrée à ces changements comme aux permanences sur la moyenne durée, donc à l'analyse des facteurs internes et externes qui les expliquent.

L'équipe de recherche proposera une classification de ces différents types de rencontres à partir de critères et caractéristiques saillants qu'ils auront identifiés (commercial, religieux etc.) et entreprendra une enquête plus précise sur l'économie de ces rencontres ainsi que les réseaux socioreligieux qu'ils impliquent et les échanges matériels comme symboliques qui s'y trament.

### **Entre le profane et le sacré...**

Ce terrain offre en outre un espace privilégié pour étudier les processus d'hybridation profane/sacré auquel on pourra appliquer (ou non) les paradigmes wébériens autour de l'« entreprenariat communautaire ». Cette équipe de chercheurs impliquera ainsi principalement des sociologues et des économistes, mais elle ne négligera pas les contenus idéologiques véhiculés à partir de critères simples : rapport au temps, rapport à l'Etat, rapport à l'altérité religieuse et non religieuse... qui se donnent à voir à l'occasion de ce type de rencontre. Ainsi, l'équipe sera également ouverte à l'islamologie. Anthropologues et politistes peuvent également faire partie de l'équipe de recherche.

### **Bibliographie indicative**

AMGHAR Samir, « Le congrès du Bourget une "fête de l'Humanité islamique" », *Confluences Méditerranée*, 3/2003 (N°46), p. 147-155.

BOUBAKEUR Amel, "Islamic business and Muslim Entrepreneurs networks in Europe: performing transnational modernity and overcoming marginalization", in *Contemporary Islam* "Dynamics of Muslim Life", Issue 3/2016

MADAOUI Mohamed, « Islam et capitalisme : quand des entrepreneurs mobilisent l'éthique islamique à des fins de management », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 19, no. 2, 2016, pp. 178-191.

OBADIA Lionel, *La marchandisation de Dieu*, Paris, CNRS Editions, 2013

YANKAYA Dilek, *La nouvelle bourgeoisie islamique : le modèle turc*, Paris, PUF, 2013, 216p.

#### ➤ **Disciplines concernées**

Sociologie, économie/finance, anthropologie, islamologie, science politique.

#### ➤ **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur problématique, méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs et/ou étudiants identifiés pour mener à bien l'ensemble de ce projet de recherche. Le porteur de projet pourra au choix reprendre l'intitulé de l'appel à projet ou fixer librement un titre à son projet de recherche, dans la mesure où il ne s'écarte pas de la thématique indiquée dans le titre et détaillée dans l'appel à projet.

#### ➤ **Délivrables**

Un rapport à mi-parcours (accompagné d'un entretien avec le conseil d'administration), éventuellement un séminaire à mi-parcours, un colloque ou séminaire conclusif (pouvant intégrer certains acteurs du culte musulman impliqués sur ce sujet), ainsi qu'une étude finale d'un minimum de 150 pages (hors annexes), comprenant de nombreux entretiens.

➤ **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il/Elle pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes ([bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr](mailto:bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr)) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

➤ **Calendrier**

Date limite : **Vendredi 27 juillet 2018** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission).